

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

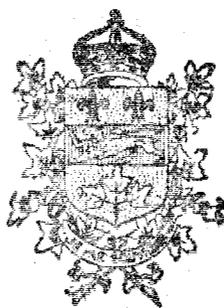
L'Hon. W. G. MITCHELL

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC

30 JANVIER, 1919



1919

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. W. G. MITCHELL

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC

30 JANVIER, 1919



1919

DISCOURS SUR LE BUDGET

MONSIEUR L'ORATEUR:—

Avant de soumettre à cette honorable Chambre les résultats obtenus dans les opérations financières de notre province, durant l'année finissant le 30 juin 1918, il me faut tout d'abord remercier la Divine Providence de ce que la guerre la plus gigantesque, la plus sanglante, la plus terrible de l'histoire universelle ait pris fin, et qu'elle se soit terminée par la victoire de nos armes et de celles de nos alliés, grâce aux généreux sacrifices de nos héros, tant morts que survivants, qui ont assuré au monde entier la liberté, l'indépendance et la démocratie, pour toujours, espérons-le.

Durant les quatre années et demie de cette période de guerre, comprenant bien que la province avait à faire face à des charges et conditions inconnues, en toute occasion, j'ai conseillé aux gouvernements, aux municipalités, aux corporations et aux individus d'user d'économie. C'est, je crois, ce que ce gouvernement a bien su mettre en pratique: il a fait de l'économie son mot d'ordre en tout temps, et il a su administrer les deniers publics avec prudence et prévoyance, sous la sage autorité et direction de notre digne premier ministre. La province ne s'est laissé devancer par aucune autre, et à la fin de chaque année il m'a été permis d'accuser un surplus important de revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires. Mais cette année, elle a surpassé tous les plus grands succès financiers de son histoire, et j'ai le grand plaisir d'annoncer pour l'exercice finissant le 30 juin dernier, le surplus considérable de \$2,134,558.28.

Le revenu ordinaire pour cette période a excédé les prévisions de \$4,246,226.97, et les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires ont été dépassées de \$2,174,620.09.

Cet excédent considérable de revenu sur les prévisions est dû aux montants perçus en vertu des droits sur les successions qui ont excédé les prévisions de \$3,336,547.84, et l'excédent de recettes ainsi rendues disponibles nous a permis de payer de grandes sommes d'argent au fonds patriotique, et à des œuvres de charité, à même le revenu consolidé, comme aussi d'augmenter les octrois aux services publics importants de la voirie, de l'agriculture, de l'éducation et de la colonisation.

Bien que la guerre soit maintenant terminée, cependant, durant la période de reconstruction qui doit en être la suite, la province et le pays seront soumis à de nouvelles épreuves, seront en présence de grands problèmes, qu'il faudra subir et solutionner, et pour cela il faudra veiller sur nos ressources, continuer à user de parcimonie, dépenser avec sagesse et prudence, ne pas oublier le mot d'ordre de l'économie, afin de pouvoir continuer à faire honneur à nos obligations dans le même esprit et de la même manière que durant la difficile période de la guerre.

Qu'il me soit maintenant permis de vous soumettre les résultats des opérations financières de la province, durant l'année finissant le 30 juin 1918.

ANNEE FISCALE 1917-1918

Les prévisions du revenu et de la dépense pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1918, étaient:—

Revenu ordinaire.....	\$ 9,560,164 00
Dépense ordinaire et extraordinaire.....	9,497,212 60
	<hr/>
Surplus en prévision.....	\$ 62,951 40

Les résultats véritables des opérations de l'année finissant le 30 juin dernier ont été comme suit:—

Revenu ordinaire.....	\$13,806,390 97
Dépense ordinaire.....	11,423,497 73
	<hr/>
Surplus.....	\$ 2,382,893 24

Les dépenses extraordinaires pour l'année, cependant, payées à même le revenu ordinaire, ont été de \$248,334.96, ce qui donne un surplus réel de revenu ordinaire sur la dépense ordinaire et extraordinaire de \$2,134,558.28, sur laquelle somme ont été payées \$625,000.00, balance du \$1,000,000.00 montant de la souscription au Fonds Patriotique du Canada, soit un surplus restant de \$1,509,558.28.

Le revenu ordinaire réel a excédé les prévisions de \$4,246,226.97, et la prévision des dépenses ordinaires et extraordinaires a été dépassée de \$2,174,620.09.

(Voir état No. 1)

COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PREVISIONS 1917-1918

Voici quelques-uns des principaux services dans lesquels le revenu a excédé les prévisions:—

Mines, chasse et pêche.....	\$ 179,144 48
Intérêt sur prêts et dépôts.....	65,497 19
Honoraires judiciaires.....	8,335 41
Licences.....	425,939 31
Taxes sur corporations commerciales, etc.....	189,038 85
Droits sur les successions.....	3,336,547 84
Loi des véhicules moteurs.....	362,919 16
Revenu casuel.....	58,398 77
Prime, escompte et change.....	24,846 94
Et il y a eu d'autres services de revenu dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions de.....	\$ 503,903 23

(Voir état No. 2).

OPERATIONS DE CAISSE EN 1917-1918

Le 1er juillet 1917, il y avait dans diverses banques la somme de.....\$ 938,764 64
 Les mandats non payés à la même date s'élevaient à..... 555,455 84

\$ 383,308 80

Les recettes du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918 ont été:—

Revenu ordinaire.....	\$13,806,390 97
Dépôts en fidéicommiss.....	487,990 24
Vente de la propriété No. 76, rue Saint Gabriel, Montréal.....	8,000 00
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences d'hôtels, en vertu de 4 Geo V, ch. 6, sec. 8 (acompte).....	45,567 12
Nouvelle prison, district de Montréal.....	12,500 00
Endiguement de la rivière St-François.....	2,270 00
Transféré des dépôts spéciaux, partie du fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., ch. 2, s. 5.....	421,028 35
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, ch. 6 (En diguement des eaux du St-Maurice).....	513,000 00
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, ch. 2, (Obligations de la commission des chemins à barrières de la rive nord).....	4,100 00

Paiements du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918 : \$15,300,846 68

Dépenses ordinaires.....	\$11,423,497 73
Dépenses extraordinaires.....	248,334 96
Souscription au fonds patriotique canadien.....	625,000 00
Dépôts en fidéicommiss.....	407,171 01
Chemin de fer Q. M. O. & O. Construction.....	750 00
Loi des bons chemins, 1912...	1,110,911 44
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice.....	52,144 28
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François...	84,511 27*
Placement du fonds du revenu consolidé.....	545,738 35
Fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., ch. 2, s. 5..	421,028 35
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice....	513,000 00
Chemins à barrières de la rive nord de Québec, échange d'obligations.....	4,100 00
	<u>\$15,436,187 39</u>

Excédent de paiements..... 135,340 71

Balance..... \$ 247,968 09

Viz:—

Le 30 juin 1918, il y avait en dépôts dans diverses banques.....	\$ 999,484 94	
Sur quoi, il y avait à payer à la même date des mandats en cours au montant de..	751,516 85	
	<hr/>	\$ 247,968 09

COMPARAISON DES RECETTES ORDINAIRES DE 1917-1918 AVEC CELLES DE 1916-1917

Le total des recettes ordinaires pour 1917-1918 a été de... \$ 13,806,390 97
 Le total des recettes ordinaires pour 1916-1917 a été de... 10,441,113 71
 Augmentation dans les recettes de 1917-1918.....\$ 3,365,277 26

Les recettes provenant des services suivants ont excédé
celles de 1916-1917, viz:

Puissance du Canada.....	\$ 37 08
Mines, chasse et pêche.....	163,734 17
Licences, etc.....	49,845 97
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	187,368 24
Droits sur les successions.....	2,995,285 00
Loi des véhicules moteurs.....	168,056 35
Loi des détectives privés, revenu.....	499 00
Législation.....	1,196 71
Entretien des aliénés.....	78,550 10
Ecoles de réforme et d'industrie.....	6,279 54
Revenu casuel.....	37,465 26
Service civil, contributions au fonds de pension.....	342 41
Loi des assurances, revenu.....	4,530 59
Loi des compagnies de fidéicommiss, revenu.....	602 09
Intérêt sur dépôts et placements.....	57,851 22
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Viet., ch. 2, sec. 5.....	2,653 59
Intérêt des municipalités, en vertu de la "Loi des bons chemins".....	31,450 76
Remboursement des subventions aux chemins de fer, Taxe. Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20.....	3,600 71 6,719 42
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, sec. 2.....	416 24
Fonds d'emprunts municipaux.....	875 00
	\$ 3,797,359 45

Les recettes provenant des services suivants ont été
moins élevées que celles de 1916-1917.

Terres et Forêts.....	\$ 143,514 29
Administration de la justice.....	163,008 45
Timbres d'enregistrement.....	19,855 03
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc.....	50,203 12
Distributeurs automatiques.....	1,825 50
Mécaniciens de machines fixes, honoraires..	2,548 04
Inspection des hôtels et maisons de pension, honoraires.....	1,233 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, ch. 38.....	3,115 19
Pourcentage sur honoraires d'officiers publics.....	3,213 45
Gazette officielle de Québec.....	8,455 54
Travaux et édifices publics, loyers.....	1,700 08
Prime, escompte et change.....	7,967 65
Remboursement de l'indemnité aux por- teurs de licences, en vertu de 2 Geo. V ch. 12.....	13,685 40
Crédit pour la dette publique, en vertu de 7 Ed. VII, ch. 2.....	115 57
Contributions des fabriques de beurre et de fromage en vertu de 5 Geo. V, ch. 31...	11,641 88
	\$ 432,082 19
Augmentation nette en 1917-1918.....	\$ 3,365,277 26

COMPARAISON DE LA DEPENSE ORDINAIRE DE 1917-1918 AVEC CELLES DE 1916-1917

Total de la dépense ordinaire en 1917-1918.....	\$ 11,423,497 73
Total de la dépense ordinaire en 1916-1917.....	\$ 9,847,173 10
	\$ 1,576,324 63

Les dépenses pour les services suivants ont excédé celles de 1916-1917, viz:—

Dette publique.....	\$ 27,934 27
Gouvernement civil.....	33,484 83
Administration de la justice.....	109,588 43
Instruction publique.....	3,093 44
Hygiène.....	20,000 00
Travaux publics (ordinaires).....	52,129 36
Travail.....	1,243 91
Agriculture.....	221,544 64
Voirie.....	231,711 74
Terres et Forêts.....	50,013 39
Colonisation, mines, pêcheries et immigration.....	71,918 91
Institutions de bienfaisance.....	60 00
Asiles d'aliénés.....	350,757 95
Ecoles de réforme et d'industrie.....	63 63
Charges sur le revenu.....	273,413 49
Services divers.....	142,740 09
	\$ 1,589,698 08

Les dépenses sur le service suivant ont été moins élevées qu'en 1916-1917, viz:—

Législation.....	\$ 13,373 45
------------------	--------------

Augmentation nette des dépenses ordinaires de 1917-1918 sur celles de 1916-1917.....\$ 1,576,324 63

Les dépenses extraordinaires pour travaux et édifices publics durant l'année 1917-1918 ont été de \$187,834.96 plus élevées qu'en 1916-1917.

La balance des subventions aux chemins de fer, en argent et des subventions en terre converties en argent, autorisées par les lois de la législature, mais non gagnées au 30 juin 1918, était de \$6,883.38.

PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC AU 30 JUIN, 1918

Passif:

Dette consolidée courante avant la conversion.....	\$ 38,084,242 72	
Augmentation du capital par la conversion.....	1,743 526 83	
		<hr/> \$ 39,827,769 55
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 décembre 1902.....		1,473,609 63
Puissance du Canada—Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q.M.O. & O.....		25,000 00
Dépôts en fidéicommiss.....		712,447 97
Mandats non-payés.....		751,516 85
Obligations du palais de justice de Québec.....		41,200 00
Obligations du palais de justice de Sherbrooke.....		60,000 00
		<hr/> \$42,891,544 00

Actif:

Fonds d'amortissement:

Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O.—viz:		
Déposé dans les banques.....	\$ 218,151 65	
Placement en obligations du palais de justice de Québec.....	41,200 00	
Placement en débetures de la province de Québec.....	80,000 00	
Placement en bons de la victoire du Canada (1937).....	421,028 35	
	<hr/> \$ 760,380 00	
Placement en actions inscrites 3% de la province de Québec.....	654,989 24	
Placement en actions enregistrées 4½% de la Province de Québec..	334,002 50	
Placement en débetures 4½% de la province de Québec.....	29,575 68	
Placement en débetures 5% de la province de Québec.....	23,567 65	
Placement en bons de guerre du Canada.....	9,600 00	
	<hr/> \$ 1,812,115 07	

Porter à.....	\$ 1,812,115 07	42,891,544 00
---------------	-----------------	---------------

Rapporter à.....	\$	1,812,115 07	42,891,544 00
Fonds du revenu consolidé, placement en bons de la victoire 5½% du Canada (1922).....		545,738 35	
Puissance du Canada: part de Québec dans le fonds des écoles communes.....		1,169,009 37	
Argent en banques.....		999,484 94	
Coût de l'École normale Jacques-Czrtier, Montréal, à rembourser par la vente de propriété.....		5,000 00	
Avances à diverses personnes.....		107,437 29	
Endiguement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....		1,865,282 36	
Endiguement des eaux de la rivière Saint-François.....		400,420 54	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36.....		3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, c. 6.....		85,611 25	
Palais de justice et prison, district de Ro- berval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6.....		38,579 35	
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Vict., ch. 26 et 48 Victoria ch. 16.....		41,200 00	
Taxe du palais de justice de Sherbrooke en vertu de 2 Ed, VII, ch. 6.....	\$	24,498 01	
Fonds d'amortissement, compris dans les dé- pôts en fidéicommiss... ..		35,501 99	
	\$	60,000 00	
			\$ 10,749,026 36
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1918.....	\$		32,142,517 64

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1917 la dette consolidée en cours était de.....\$ 39,462,996 22
Le 30 juin 1918 la dette consolidée en cours était de..... 39,827,769 55

Augmentation de la dette consolidée en cours durant
l'année 1917-1918..... 364,773 33

Justifiée comme suit —

Réduction:

Obligations de l'emprunt de 1880 rachetées. \$ 152,326 67

Augmentation:

Emprunt en vertu de 3 Geo.V, ch. 6. \$ 513,000 00
Emprunt en vertu de 6 Geo.V, ch. 2. 4,100 00
\$ 517,100 00
\$ 364,773 33

La dette consolidée au 30 juin 1918, consistant en obligations et en actions courantes de divers emprunt de la province était de.....\$ 39 827,769 55
Contre laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à... 1,812,115 07
Soit une balance nette de dette consolidée de.....\$ 38,015 654 48

La balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1918 accuse une augmentation sur la balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1917, de \$197,716,29.

Cette augmentation est due à l'émission de \$513,000.00 de débetures, en vertu de 3 George V, ch. 6 et \$4,100.00 de débetures en vertu de 6 Geo. V, ch. 2; moins \$152,326.67 de bons rachetés de l'emprunt de 1880 et \$167,057.04 placées au compte des fonds d'amortissement.

DETTE NON CONSOLIDÉE

Au 30 juin 1918, la dette non-consolidée consistait en:—

Dépôt en fidéicomis.....	\$	712,447 97
Mandats non-payés.....		751,516 85
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 décembre, 1902.....		1,473,609 63
Puissance du Canada—Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.....		25,000 00
	\$	2,962,574 45

Par contre il y avait à la même date:—

Fonds du revenu consolidé:

Placé en bons de la victoire du Canada (1922).....	\$	545,738 35
Argent en banques.....		999,484 94
Coût de l'école normale Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser sur la vente de propriété.....		5,000 00
Avances à diverses personnes.....		107,437 29
Endiguement des eaux de la rivière Saint Maurice.....		1,865,282 36
Endiguement des eaux de la rivière Saint-François.....		400,420 54
Nouvelle prison, district de Montréal, avance.....		3,619,147 84
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avance.....		85,611 25
Palais de justice et prison, district de Roberval, avance.....		38,579 35
Part de Québec, fonds des écoles communes		1,169,009 37
	\$	8,835,711 29

Ce qui laisse un surplus d'actif sur la dette non-consolidée de\$ 5,873,136 84

L'ANNEE COURANTE

Les recettes provenant du revenu ordinaire pendant les six mois finissant le 31 décembre 1918, sont très satisfaisantes, et les recettes prévues seront probablement dépassées, à la fin de l'année fiscale.

Il y aura aussi augmentation sur les prévisions dans les dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'exercice courant, d'après le montant de mandats spéciaux émis depuis le 1er juillet, \$592,912.38, comme l'indique l'état déposé sur la table de la Chambre, et d'après le budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre des montants requis par différents services pour compléter la dépense nécessaire de l'année courante.

Mais l'on compte que cette augmentation de dépenses sera plus que compensée par l'augmentation du revenu, si l'on en juge d'après les recettes perçues à venir au 31 décembre dernier.

PREVISIONS POUR 1919-1920

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1920, qui seront soumises à l'approbation de cette Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus les années précédentes ainsi que des conditions financières actuelles, et quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil, dont on trouvera des sommaires dans les états soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit :

Revenu ordinaire	\$ 10,449,393 34
Dépenses ordinaires	10,399,345 69
	<hr/>
Surplus probable de revenu	\$ 50,047 65

On remarquera que, dans les prévisions pour l'année prochaine, il n'y a pas de recettes provenant de dispositions de la loi des licences de Québec imposant un droit sur les amusements.

Ce droit a été imposé la première fois par la cité de Montréal au taux d'un cent, mais après la déclaration de la guerre, le gouvernement, prévoyant les grandes contributions qu'il aurait à verser aux fins de guerre, a décidé de s'emparer de ce droit et de l'augmenter sur une échelle de deux à dix cents, en divisant les recettes avec les municipalités respectives. Maintenant que la guerre est terminée et que les contributions de guerre ne sont plus nécessaires, le gouvernement a décidé d'abandonner ce droit aux municipalités, et nous avons l'intention de soumettre une mesure législative pour effectuer ce changement dans le cours de la présente session.

Comme je l'ai laissé entendre, nous nous sommes emparés du droit sur les amusements, comme simple mesure de guerre; mais nous avons bien compris que ce système de perception, par le gouvernement, d'un droit ou d'une taxe, dont une partie devait être remise à un autre corps gouvernant avec pouvoirs de taxation, et dépensée par lui, ne favorisait les meilleurs intérêts

ni de ce gouvernement, ni des municipalités recevant leur part, ou du peuple, le vrai principe à suivre voulant plutôt que le gouvernement ou la municipalité qui impose la taxe conserve la responsabilité de la dépenser.

Je voudrais saisir cette occasion de discuter la question de la contribution de la cité de Montréal au trésor de la province; question bien souvent discutée par les autorités de la cité de Montréal et par les différents journaux qui, tous, prétendent que Montréal contribue pour plus que sa part au revenu du trésor provincial, chacun d'eux émettant une opinion différente sur le pourcentage de cette contribution.

Ce n'est pas un problème à résoudre approximativement. Les comptes publics pour les dernières cinq années laissent voir que le total du revenu ordinaire durant ces cinq ans, moins le montant reçu comme subside du Dominion qui est à déduire, Montréal y ayant contribué pour sa part, a été de \$42,354,093.72, et que la province a reçu de Montréal la somme de \$22,482,144.34. Ainsi donc, la contribution de Montréal a été de 53.081% durant cette période.

La base de taxation imposée par le gouvernement est la même pour toute la province, et il est tout à fait naturel que Montréal, ayant une population avec son district environnant qui équivaut au tiers de la population de la province, contribue, toutes choses égales d'ailleurs, pour un tiers de la taxation; mais quand on prend en considération la richesse de Montréal, en comparaison avec le reste de la province, alors la proportion de Montréal devient beaucoup plus considérable, puisque c'est le centre d'une grande partie de la richesse de la province.

Les bureaux chefs d'une grande partie des compagnies faisant affaires par toute la province se trouvent situés à Montréal, bien qu'une grande proportion de leurs profits soient réalisés en dehors de ses limites, et dans bien des cas, leurs principaux établissements sont situés dans différentes parties de la province, comme par exemple les grands chemins de fer, les banques, les compagnies de télégraphe et de téléphones, et les grandes maisons de commerce en gros, qui font une très grande proportion de leurs affaires en dehors de Montréal, et perçoivent leur argent de citoyens en dehors de Montréal.

Les gens riches demeurant à Montréal, mais faisant leurs fortunes dans toute la province au moyen d'industries de différents genres, si à leur décès ils sont domiciliés dans la cité de Montréal, paient en vertu de la loi au percepteur du revenu de ce district; mais s'ils sont domiciliés dans tout autre district, au moment de leur décès, alors le droit sur les successions doit être payé dans le district.

Les licences d'automobiles sont en nombre considérable dans le district de Montréal, si on les compare avec celles du reste de la province; parce qu'il s'y trouve un plus grand nombre de gens en moyens d'user de véhicules-moteurs; mais la base de taxation est la même dans le plus petit village que dans la cité de Montréal.

Le percepteur du revenu à Montréal a reçu, l'an dernier, \$298,087.79 des licences d'automobiles, non pas de Montréal seule, mais de tout le district de Montréal. Cependant l'on ne doit pas oublier non plus que le gouvernement a dépensé des millions de piastres pour la route Edouard-Sept, et la grande route Montréal-Québec, et en outre, dans les comtés avoisinant la

cité de Montréal, le gouvernement a dépensé \$3,130,256.30, et en vertu de la politique du gouvernement, tout l'argent reçu des licences sur les automobiles est dépensé pour l'amélioration des chemins. Or, pourquoi le gouvernement remettrait-il les licences à la cité de Montréal, quand la cité recueille tous les avantages de ces bons chemins, ce qui rend l'accès de Montréal plus facile au cultivateur qui y apporte ses produits, comme au touriste qui vient y dépenser son argent, et cela, pour l'année 1917, représente en chiffres ronds, une somme de \$1,500,000.00, et pour l'année courante, il est probable que ce montant sera presque doublé.

Pourquoi la province abandonnerait-elle son revenu à Montréal ? Si vous jetez la vue sur le dernier budget préparé par les administrateurs de la cité de Montréal, vous constaterez que les recettes totales sont évaluées à \$18,944,850.00, tandis que le revenu total de la province pour l'année prochaine est évalué à \$10,449,393.34, soit \$8,495,456.66 de moins que celui de la cité de Montréal. Et parce que Montréal est en déficit, n'a pas pu maintenir ses dépenses dans les limites de son revenu, pourquoi la province serait-elle appelée à abandonner une part de son revenu pour combler ces déficits ? C'est la province alors qui serait en déficit, ou bien il nous faudrait imposer de nouvelles taxes, et si nous en agissions ainsi pour Montréal, il faudrait aussi faire la même chose pour d'autres municipalités.

Montréal est une riche et grande cité qui aurait dû maintenir ses dépenses dans les limites de son revenu, comme elle le fait maintenant, et non pas aller demander des ressources au gouvernement provincial, pas plus qu'elle n'irait demander au gouvernement du Dominion sa part du revenu douanier perçu chez elle, ce qui, depuis cinq ans, représenterait une somme globale de \$128,842,635.41, sans parler des millions et des millions perçus de la cité de Montréal au moyen de la taxe sur le revenu, des taxes sur les profits commerciaux et autres. Si nous adoptions cette politique de rembourser le revenu perçu dans la cité de Montréal, il nous faudrait en faire autant pour toutes les autres municipalités de la province, et alors que deviendrait le revenu, et comment pourrions-nous poursuivre une administration saine sur un bon pied d'affaires. ?

LES BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1918, en vertu de la loi des bons chemins de 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3, et 7 George V, chapitre 9, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement; le montant reçu des emprunts faits en vertu de la dite loi, le montant avancé à même le revenu consolidé, le montant déterminé pour chaque municipalité et la balance à payer quand les travaux au montant de leurs allocations auront été faits.

Paiements aux municipalités à date.....	\$ 10,719,936 18
Paiements sur chemins du gouvernement à date.....	6,155,683 34
	<u>\$ 16,875,619 52</u>
Produit net des emprunts.....	\$ 5 850,805 32
Excédent des paiements sur le produit des emprunts.....	<u>11,024,814 20</u>

Montant réparti aux municipalités à date :\$ 11,088,603 94
 Montant payé là-dessus..... 10,719,936 18

Balance à payer à mesure que les travaux progresseront...\$ 368,667 76

L'état ci-dessus démontre que les paiements aux municipalités et pour les chemins du gouvernement, en vertu de la loi des bons chemins, 1912, telle qu'amendée par la loi 5 George V, chapitre 3, et 7 George V, chapitre 9, s'élèvent à \$16,875,619.52, ce qui laisse une balance de \$2,748,515.43 sur les produits des emprunts permanents de \$20 000,000.00 autorisés par la Législature.

Ce qui précède, M. l'Orateur, est l'exposé de l'état financier de la province pour l'année finissant le 30 juin dernier, et comme administrateurs, ayant pu avec votre aide et coopération atteindre un tel résultat, nous nous flattons de croire qu'il fait honneur à la province et à sa population. Car il démontre que, bien que la province ait traversé une période de quatre années de guerre, ses finances reposent sur des bases solides, et elle est à même d'aborder les grands problèmes qui se présentent.

L'un de ces problèmes qui occupent actuellement d'une manière si sérieuse l'attention du monde entier, est celui de la reconstruction, au sujet duquel plusieurs théories ont déjà été avancées et sur lequel on a déjà beaucoup écrit; mais de commun accord tous semblent comprendre que tout système de reconstruction doit être basé sur des principes de généreuse philanthropie et d'humanité, afin de pouvoir bénéficier au genre humain tout entier.

Je ne suis pas de ceux qui s'imaginent que la reconstruction consiste à dépenser de larges sommes d'argent, comme à la volée, dans toute la province, sans rime ni raison, simplement pour dépenser et sous le prétexte de donner de l'emploi. Dépensez tout ce que vous pourrez, dans les justes limites de vos moyens, dans des travaux et pour des choses qui produiront, qui seront par eux-mêmes une valeur et nous rendront quelque chose en retour. Toute autre manière de dépenser n'est que gaspillage et extravagance et ne saurait être justifié. Cela ne contribuera pas à la restauration du pays, mais réagira plutôt contre ceux qui feront cette dépense, ne sera d'aucun avantage pour ceux que l'on sera censé secourir, parce qu'enfin de compte, ce sont ceux-là qui en supporteront les frais. En un mot, je crois que cette reconstruction doit se faire suivant les principes d'une saine économie commerciale; c'est le seul genre de reconstruction dont les avantages pourront être durables, pour la province et le pays tout entier.

Dépenser de l'argent pour l'éducation, l'agriculture, la colonisation et la construction des bons chemins, c'est, à mon avis, de la vraie restauration. Le gouvernement actuel a fait en ce sens tout ce qu'il lui a été possible de faire, depuis des années, comme en témoignent les comptes publics, et pour votre information, permettez-moi de vous citer les chiffres suivants:—

	1897-98	1905-06	1917-18
Education.....	\$434,260 00	\$534,460 18	\$1,581,454 80
Agriculture.....	193,226 97	21,060 00	724,244 64
Voirie.....	4,000 00	8,000 00	1,733,770 30
Colonisation.....	110,250 00	140,500 00	337,261 11

Ce qui fait un total de dépenses, pour les quatre grands services publics sus-mentionnés, de \$741,736.97, en 1897-1898; de \$893,560.18 en 1905-06; et \$4,376,730.85 en l'année 1917-18, et l'on se propose de dépenser encore davantage l'année prochaine, si toutefois nous avons l'argent disponible. Si nous pouvons continuer cette œuvre, nous ferons beaucoup pour la restauration de notre province et la poursuite de son progrès.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais meilleur placement à faire pour un pays que de consacrer des capitaux à l'éducation de ses jeunes enfants, afin qu'ils puissent faire face à l'avenir, et personne dans cette province n'a acquis plus de mérite que le premier ministre dans son œuvre en faveur de l'éducation. Il a droit à nos éloges, pour avoir considérablement augmenté les octrois scolaires depuis qu'il est devenu premier ministre en 1905, et je suis convaincu que s'il avait pu faire davantage, il s'y serait prêté de bonne grâce.

J'ai foi dans l'éducation, mais l'on me permettra de profiter de cette occasion pour dire à ceux qui demandent encore plus d'argent au bénéfice de l'éducation, sans se demander où nous devons nous procurer ces fonds, et qui en même temps s'opposent à toute nouvelle forme de taxation à cette fin, qu'ils prêchent une théorie financière défectueuse et une mauvaise administration.

Il y a plusieurs modes de reconstruction que je pourrais étudier si j'en avais le temps, mais les trois modes les plus importants pour notre province sont à mon avis les suivants:

Premièrement: Coopération entre le capital et le travail;

Deuxièmement: Bonne entente entre le manufacturier et le cultivateur;

Troisièmement: L'union des divers éléments qui concourent à l'édification de ce grand pays.

Le capital doit reconnaître que le travail a des droits et qu'il entend bien les faire valoir. Je ne saurais trop insister sur ce point. Toutefois, le travail ne doit pas oublier que le capital a aussi ses droits, qu'il lui est légitime de compter sur une juste rémunération du risque qu'il encourt dans ses placements. Le travail ne saurait trouver à s'employer sans le capital, pas plus que le capital à fructifier sans le travail. Et de même, le capitaliste et le travailleur doivent se rappeler que les cultivateurs ont aussi des droits qu'il faut respecter.

Le manufacturier ne peut pas se passer de l'ouvrier, pas plus que celui-ci ne peut se passer du manufacturier, et ni l'un ni l'autre ne saurait vivre sans le cultivateur qui consomme les produits du manufacturier et produit à son tour ce que l'ouvrier consomme.

Le capitaliste, le manufacturier, l'ouvrier et le cultivateur doivent, chacun d'eux, envisager les choses au point de vue des trois autres et à cette fin, ils doivent s'unir, coopérer les uns avec les autres, se rencontrer, discuter, se faire des concessions, et s'ils en agissent ainsi honnêtement, avec largeur d'esprit, en s'efforçant d'être justes les uns pour les autres, ils réussiront. Toute difficulté trouve sa solution, chez des gens à esprit droit, aux intentions honnêtes. Il y a toujours un terrain où l'on peut se rencontrer, et si l'on peut en arriver à une solution, quel progrès ferons-nous, quel avantage considérable et durable en résultera-t-il pour notre pays? Ne serait-ce pas là de la vraie reconstruction permanente?

A ceux qui diront que cela est impossible, je rappellerai qu'il y a actuellement une grande conférence de la paix siégeant à Paris. A mon avis, elle est appelée à solutionner des problèmes beaucoup plus complexes et beaucoup plus difficiles; mais on nous dit qu'elle y réussira, qu'on y a formé une ligue des nations qui doit nous assurer le règne permanent de la paix. Espérons qu'on nous donnera non-seulement la paix perpétuelle, mais que de cette conférence surgira une nouvelle conception des choses terrestres, qui nous inspirera à tous et à chacun de nous un désir plus grand d'améliorer nos moyens d'existence en ce monde.

A ceux qui nous disent qu'il est impossible de rallier les divers éléments appelés à l'édification de ce pays, je me permettrai de signaler le fait que, dans cette conférence, où doivent se décider les questions graves et complexes dont j'ai parlé, se trouvent des hommes de toute nationalité, de toute croyance; des hommes en vue et sincères, animés des mêmes sentiments, sachant ce que signifient les mots de justice et d'équité, et représentant les différentes nationalités auxquelles ils appartiennent; des hommes sur lesquels convergent les regards du monde entier, attendant, comme résultat de leurs délibérations, une paix durable, une nouvelle ère, une nouvelle démocratie, un nouveau monde. Supposez-vous qu'ils en sont à se quereller sur une question de race ou de religion? Non, ils regarderaient avec mépris celui qui voudrait la susciter.

Ne pourrions-nous pas ici, au Canada, quoique de races et de nationalités différentes, profiter de la leçon qui se dégage de cette conférence, suivre l'exemple de ceux qui en font partie, rompre avec toute prévention, au point de vue de la race ou de la religion, tous ces misérables préjugés, et tourner tous ensemble les yeux vers des horizons plus grands, chacun de nous accordant crédit et confiance en l'honnêteté de son concitoyen, en son intégrité et sa bonne foi, et n'ayant en vue qu'un objet, qu'un désir, qu'une pensée, l'avenir et la plus grande prospérité de notre pays. Accomplissons cela, et ce sera de la vraie reconstruction.

S'il doit y avoir une ligue des nations, de différentes nationalités et différentes croyances; s'il doit y avoir un empire britannique, composé des différents Dominions, habité par des gens de toutes nationalités et de toutes religions, assurément, ici dans ce Canada, que l'on a souvent décrit comme le plus beau fleuron de la Couronne Britannique, il peut y avoir une ligue des provinces, bien qu'elles soient habitées par des gens de nationalités différentes et de religions différentes. Si nous pouvions en venir là, ne serait-ce pas de la vraie reconstruction?

J'en appelle à tous les hommes de ma nationalité, descendant de la grande famille britannique, et je leur demande de se rappeler dans quel esprit le peuple britannique a bien voulu accepter un Foch comme chef de leurs armées! J'en appelle à tous les hommes de chaque nationalité, indépendamment de toute croyance ou foi religieuse, et je leur demande de ne pas oublier que c'est l'unité existant entre toutes les nationalités et toutes les croyances, réunies sous le commandement de Foch, qui a conduit nos armes à la glorieuse victoire. Ainsi donc, unissons-nous du nord au sud, de l'est à l'ouest de notre grand pays, afin de pouvoir édifier, non-seulement un plus grand Québec et un plus grand Canada, mais un peuple plus heureux, plus prospère et plus content de sa destinée.

Maintenant, je propose que M. l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre siège en comité des subsides.

ETAT No. 1

Les prévisions du revenu et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1918 étaient :

Revenu ordinaire.....	\$ 9,560,164 00
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	9,497,212 60
	<hr/>
Surplus probable.....	\$ 62,951 40

Les résultats réels des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier ont été comme suit :

Revenu ordinaire.....	\$ 13,806 390 97
Dépense ordinaire.....	11,423,497 73
	<hr/>
Surplus.....	\$ 2,382,893 24

Les dépenses extraordinaires de l'année payées à même le revenu ordinaire comprenaient :

Edifices de la législature et des départements, achèvement de l'usine dynamique et du restaurant.....	107,059 60
Nouvelle bibliothèque et dépendances, construction.....	34,200 36
Achat de la propriété Berthelot, Quartier Est, Montréal.....	36,075 00
Achat de propriété rues Notre-Dame, St-Gabriel et St-Jacques, Montréal.....	39,000 00
Achat de propriété, rue Ste-Julie, Québec....	32,000 00
	<hr/>
	248,334 96

Par conséquent, le surplus réel du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires était..... \$ 2,134,558 28

Outre les dépenses ordinaires et extraordinaires, a été payée la balance du \$1,000,000.00, souscription au fonds patriotique canadien, autorisée durant la session 1916..... 625,000 00

Le surplus du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires et le montant payé à compte de la souscription au fonds patriotique canadien, a été de... 1,509,558 28

Comme je l'ai déjà dit, les prévisions pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1918, étaient :

Revenu ordinaire.....	\$ 9,560,164 00
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	9,497,212 60
	<hr/>
Surplus probable.....	\$ 62,951 40

Les prévisions du revenu ordinaire étaient de.....	\$ 9,560,164 00
Le revenu ordinaire a été effectivement de.....	\$ 13,806,390 97
	<hr/>
Excédent sur les prévisions.....	\$ 4,246,226 97
	<hr/>
Les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires étaient de.....	\$ 9,497,212 60
Les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été en réalité de.....	\$ 11,671,832 69
	<hr/>
Excédent sur les prévisions.....	\$ 2,174,620 09
	<hr/>

ETAT No. 2

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS

Revenu ordinaire 1917-1918

Le revenu provenant des services suivants a excédé les prévisions comme suit:

Puissance du Canada: Intérêt sur les fonds en fidéicomis. \$	36 06
Mines, chasse et pêche.....	179,144 48
Intérêt sur prêts et dépôts.....	65,497 19
Intérêts sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic. ch. 2, sec. 5.....	4,778 83
Intérêt reçu des municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....	12,968 72
Honoraires judiciaires.....	8,335 41
Palais de justice de Montréal, à l'exclusion des timbres ...	1,513 68
Honoraires du grand constable de Québec.....	584 79
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa.....	220 56
Amendes.....	739 39
Loi des distributeurs automatiques.....	1,740 82
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20.....	6,412 10
Contributions municipales en vertu de 7 Geo. V, ch 10, s. 2.....	416 24
Licences.....	425,939 31
Taxes sur corporations commerciales, etc.....	189,038 85
Droits sur les successions.....	3,336,547 84
Loi des véhicules moteurs.....	362,919 16
Loi des détectives privés, revenu.....	767 00
Taxe en vertu de 3 George V, ch. 38.....	25 18
Percentage sur honoraires d'officiers publics.....	543 39
Percentage sur renouvellement d'hypothèque.....	21 63
Législation.....	7,208 90
Revenu casuel.....	58,398 77
Contributions au fonds de pensions—Service civil.....	4,107 84
Prime, escompte et change.....	24,846 94
Loi des assurances—revenu.....	23,190 45
Loi des compagnies de fidéicomis, revenue.....	402 09
Taxe des subventions aux chemins de fer.....	32,766 58
Crédit pour la dette publique en vertu de la loi 7 Ed. VII, ch. 2.....	143 00
Fonds d'emprunt municipaux.....	875 00
	<hr/>
	\$ 4,750,130 20

Le revenu provenant des services suivants
a été moindre que les prévisions comme
suit :

Terres et forêts	\$	289,890	29	
Timbres judiciaires		37,251	10	
Fonds de bâties et des jurés		19,101	77	
Entretien des prisonniers		10,530	80	
Prisons de Montréal et de Québec, gains des prisonniers		500	00	
Timbres d'enregistrement (y compris hono- raires de registrateurs salariés		25,318	00	
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc		42,749	86	
Inspection des hôtels et maisons de pension. Honoraires		2,500	00	
Loi des mécaniciens de machines fixes Honoraires		6,750	00	
Entretien des aliénés		4,511	69	
Entretien des écoles de réforme et d'indus- trie		31,616	78	
Gazette officielle		13,455	54	
Loyers d'édifices publics		922	00	
Remboursement de l'indemnité aux por- teurs de licences en vertu de 2 Geo. V, ch. 12		13,685	40	
Contributions des fabricants de beurre et de fromage, en vertu de 5 George V, ch. 31		5,120	00	
				\$ 503,903 23
Excédent du revenu sur les prévisions	\$	4,246,226	97	

ETAT No. 3

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions pour
certains services s'élève à.....\$ 2,415 363 19
En voici le détail des items:

Législation:

Excédent de dépense:

Assemblée législative: Traitements, dépenses contingentes, etc.....	\$ 8,295 50	
Impression et reliure pour les deux chambres...	50,000 00	
Bibliothèque de la législature.....	550 00	
Indemnité aux reviseurs et autres dépenses.....	102 75	
	<hr/>	
	\$ 58,948 25	

Non dépensé:

Assemblée législative:

Indemnité des députés.....	\$ 1,400 00	
Frais de transport et de pension	608 30	
Dépenses d'élections.....	1,800 02	
	<hr/>	
	3,808 32	

55,139 93

Gouvernement civil:

Excédent de dépenses:

Augmentation dans les traitements.....	\$ 22,395 42	
Dépenses contingentes.....	20,950 00	
	<hr/>	
	\$	

43,345 42

Administration de la justice:

Excédent de dépenses:

Traitements des shérifs, anciens districts.....	617 91	
Protonotaires, greffiers de la Cour de circuit, de la Couronne et de la Paix et de la Cour d'ap- pel: traitements.....	\$ 12,748 14	
Dépenses contingentes.....	2,730 80	
Fonds des bâties et des jurés.....	2,420 74	
Dépenses contingentes des shérifs.....	8,322 85	
Service des détectives.....	791 66	
Traitements des coroners.....	36 12	
Divers.....	90,047 73	
Fonds du palais de justice, district d'Ottawa...	4,539 05	
	<hr/>	
	\$122,255 00	

Non dépensé:

Poursuites au criminel.....	\$ 2,934 82	
Honoraires et déboursés des coroners	1,049 56	
Traitements des greffiers de la Couronne et de la Paix, nouveaux districts.....	220 00	
Médecins des prisons.....	109 40	
Magistrats de districts, dépenses de voyages, etc.....	219 39	
	<hr/>	\$ 4,533 17

\$ 117,721 83

Instruction publique:

Excédent de dépenses:

Ecole technique, Québec.....	\$ 32 500 00	
Journaux de l'Instruction publique, français et anglais.....	1,000 00	
Rapport du Surintendant.....	1,356 30	
Conférences sur la pédagogie.....	205 20	
Inspecteur général de l'Instruction technique...	1,000 00	
Bureau des Statistiques de Québec.....	1,000 00	
Gratifications aux instituteurs.....	356 30	
Gratifications à ceux qui ont enseigné durant 10, 15 et 20 ans.....	890 00	
	<hr/>	\$ 38,317 80

Non dépensé:

Aide pour l'entretien des écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Montréal.....	\$ 2,700 00	
Ecoles du soir et écoles de coupe.....	899 75	
Archives canadiennes, pour reliure etc.....	415 25	
	<hr/>	4,015 00
		34,302 80

Asiles d'aliénés:

Excédent de dépenses.....\$ 362,430 55

Ecoles de réforme et d'industrie:

Excédent de dépenses.....\$ 35,000 00

Mines, Chasse et Pêche, Service d'enregistrement (Cadastré)

Excédent de dépenses:

Chasse et pêche.....	\$ 11,100 00	
Comptes en suspens.....	500 00	
Service d'enregistrement (Cadastré).....	9,236 40	
Parc National des Laurentides.....	2,100 00	
	<hr/>	22,936 40

ETAT No. 3.—Suite

Colonisation:

Excédent de dépenses:		
Chemins de colonisation.....	\$	58,048 45

Travaux publics (Ordinaires)

Excédent de dépenses:		
Entretien, etc., des édifices publics en gé- néral.....	\$	165,974 69
Ponts en fer.....		38,285 41
Ponts et barrières de péage.....		70,145 05
Pour la construction d'un pont en fer sur les rivières Nicolet et Gatineau.....		20,000 00
Abolition de ponts de péage dans la cité de Trois-Rivières.....		5,736 00
Réparations des ponts détruits par les inon- dations dans le district de Beauce....		20,711 90
	\$	320,853 05

Non dépensé:

Inspections, explorations etc.....	\$	1 2 43
Inspection de chemins de fer.....		1,000 00
Commission pour prévenir les incendies.....		23,281 65
Inspection des hôtels et maisons de pension... ..		1 321 94
Loi des mécaniciens de ma- chines stationnaires... ..		2,201 79
Réparations des palais de justice et prisons.....		2,747 35
	\$	30,695 18

\$ 290,157 87

Travaux publics (Extraordinaires)

Excédent de dépenses:		
Edifices de la législature et des départe- ments: Achèvement de l'usine et du restaurant.....	\$	72,059 60
Nouvelle bibliothèque et dépendances, construction.....		34,200 36
Achat de la propriété Berthelot, Quartier Est, Montréal.....		36,075 00
Achat de propriété, Notre-Dame, rues St- Gabriel et St-Jacques, Montréal.....		39,000 00
Achat de propriétés, rue Ste-Julie, Québec.		32,000 00

\$ 213,334 96

Agriculture:

Excédent de dépenses:		
Sociétés d'agriculture.....	30,000 00	
Cercles agricoles, etc.....	132,433 43	
Ecoles d'agriculture.....	7,641 23	
Enseignement vétérinaire.....	1,590 49	
Aide à la culture des arbres fruitiers (horticulture).....	4,684 87	
Ecole de laiterie, Saint Hyacinthe, et travaux de la ferme.....	5,000 00	
Inspection des fabriques de beurre et de fromage (5 Geo. V, ch. 31).....	20,000 00	
Laboratoire officiel de la province.....	1,367 60	
Conférences sur l'agriculture.....	1,115 47	
Pour l'élevage des volailles.....	4,000 00	
Ecoles ménagères.....	24,238 43	
Mérite agricole de la province.....	2,073 12	
Exhibitions.....	2,000 00	
Augmentation de la production agricole..	60,000 00	
	<hr/>	
	\$ 296,144 64	
Non dépensé:		
Société d'horticulture, Québec.....	\$ 500 00	
	<hr/>	
	\$	295 644 64

Voirie:

Excédent de dépenses:		
Amélioration et entretien des chemins....	\$ 313,009 42	
Chemins à barrières de la rive nord, Québec.	9,849 44	
	<hr/>	
	\$	322,858 86

Terres et forêts:

Excédent de dépenses		
Dépenses en général.....	\$ 5,000 00	
Protection des forêts.....	5,000 00	
Arpentages.....	30,000 00	
Service forestier (comprenant l'inspection et la classification des terres).....	15,000 00	
Pépinière de Berthierville: Entretien.....	1,500 00	
	<hr/>	
	56 500 00	
Non dépensé:		
Parc National des Laurentides.....	1,331 61	
	<hr/>	
	\$	55,163 39

Charges sur le revenu:

Excédent de dépenses:

Perception des licences, etc.....	29,578 43
Timbres, licences, etc.....	5,262 94
Loi des véhicules moteurs.....	65,453 46
Impôt des municipalités sur les lieux d'amusements, 7 Geo. V, ch. 17. s. 29.	211,712 30
	<hr/>
	\$ 312,007 13

Non-dépensé:

Registres pour bureaux d'enre-\$ gistrement.....	8,101 50	
Gazette officielle de Québec....	2,670 03	
	<hr/>	
	10,771 53	
	<hr/>	
	\$	301,235 60

Services divers:

Excédent des dépenses:

Dépenses diverses en général.....	5,000 00
Agent général de la province dans le Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande.....	5,000 00
Service civil, pensions.....	7,118 25
Commission des eaux courantes de Québec.	36,652 25
Octroi pour le traitement de la tuberculose..	23,500 00
Bureau de censure des vues animées.....	2,478 06
Commission de l'hôpital militaire.....	6,000 00
Octroi à Goutte de lait, Québec.....	2,000 00
Octroi à Goutte de lait, Montréal.....	2,500 00
Octroi à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, Québec.....	2,000 00
Archives de la province.....	2,000 00
Souscription au Triangle Rouge national, Young Men's Christian Association...	25,000 00
Souscription pour venir en aide aux sinis- trés de Halifax, N.-E.....	100,000 00
	<hr/>
	\$ 219,248 56

Non-dépensé:

Agent en France	3,000 00		
Agent général de la province en Belgique	3,362 37		
Pensions spéciales en vertu des S. R. Q. (1909) art. 3278, etc.	3,000 00		
Association de tir du collège mi- litaire royal du Canada . . .	100 00		
Fonds des municipalités	300 00		
Arbitrage en vertu de 54 Vict., ch. 4	1,080 70		
Tenure des terres des Isles de la Madeleine	38 00		
Commission des utilités publi- ques de Québec	325 00		
	<hr/>	\$	
			11 206 07
		<hr/>	\$
			208,042 49

ETAT No. 4

Les changements suivants ont été opérés dans le passif et l'actif durant l'année:—

Augmentation du passif:

Emprunt en vertu de 3 Geo. V, ch. 6	\$ 513,000 00
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, ch. 2	4,100 00
Dépôts en fidéicommiss, augmentation nette	80 819 23
Mandats non payés, différence entre le montant au 30 juin 1917 et au 30 juin 1918	196,061 01
	<hr/>
	793,980 24

Diminution du passif:

Dette consolidée, par rachat:	
Bons de l'emprunt de 1880.	\$152,326 67
Obligations du palais de justice de Québec rachetées	9,200 00
	<hr/>
	\$ 161,526 67

Augmentation nette du passif durant l'année 1917-1918 . . . \$ 632,453 57

Fonds d'amortissement:

Placé en actions 4½% enre- gistrées achetées durant l'année	30,270 94
Placé en actions inscrites, 3% achetées durant l'année	103,618 45
Placé en débentures 5% de la province de Québec,	23,567 65
Placé en bons de guerre, 5% du Canada achetés durant l'année	9,600 00

Fonds du revenu consolidé:

Placé en bons de la Victoire du Canada 5½% (1922).	545,738 35
---	------------

ETAT No. 4.—Suite

Puissance du Canada: part de Québec aux fonds des écoles communes.....	982 86	
Argent en banques: Augmentation nette des dépôts..	60,720 30	
Endiguement des eaux de la rivière Saint-Maurice...	565,144 28	
Endiguement des eaux de la rivière Saint-François...	82,241 27	
Palais de justice et prison, district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo V, ch. 6	294 05	
	<hr/>	\$ 1,422,178 15

Diminution de l'actif:

Avance pour payer les indemnités aux hôteliers, 4 Geo. V, ch. 6, sec. 8.....	\$ 405,526 42	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36.....	12,500 00	
Taxe du palais de justice de Québec, reçu.....	9,200 00	
	<hr/>	\$ 427,226 42

Augmentation nette de l'actif durant l'année 1917-1918... \$	994,951 73
Diminution de l'excédent du passif durant l'année 1917-1918	362,498 16
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1917..... \$	32,505,015 80
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1918..... \$	32,142 517 64
Diminution de l'excédent du passif durant l'année 1917-1918 \$	362,498 16

ETATS FINANCIERS

1917-1918

ETAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1918.

	1913-14		1914-15		1915-16		1916-17		1917-18	
	\$	cts.								
Puissance du Canada.....	2,027,927	82	2,027,845	42	2,027,903	85	2,027,990	98	2,028,028	06
Terres et Forêts.....	1,777,220	18	1,840,347	45	1,807,259	01	1,753,624	00	1,610,109	71
Mines.....	23,429	00	16,488	43	22,718	73	31,037	84	129,500	34
Pêcheries et chasse.....	124,436	14	131,279	41	138,488	70	154,372	47	219,644	14
Timbres judiciaires.....	407,857	20	482,683	30	456,600	40	449,719	70	412,748	90
do d'enregistrement.....	229,088	20	209,947	17	190,507	38	184,537	03	164,682	00
Fonds de bâties et des jurés.....	28,147	49	88,915	79	79,631	93	91,002	62	15,898	23
Honoraires judiciaires.....	7,292	80	23,384	54	60,843	31	53,886	05	18,335	41
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers.....	22,079	78	27,934	27	19,867	43	15,005	66	9,469	20
Palais de justice de Montréal.....	1,755	33	5,957	11	14,864	22	19,435	73	6,513	68
Gardes des prisons de Montréal et Québec.....	4,000	00	3,600	00	4,000	00	4,000	00	4,000	00
Gain des prisonniers, prison de Québec.....	8	75	126	05	21	00
Honoraires du grand connétable, Québec.....	1,451	31	452	95	2,832	67	2,363	78	1,384	79
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa.....	622	57	155	07	220	56
Jeunes délinquants.....	6,500	00	6,500	00	6,500	00	3,250	00	6,500	00
Amendes, justice.....	132	25	400	00	739	39
Licences.....	1,027,596	92	1,086,767	43	1,047,768	20	1,326,093	34	1,375,939	31
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	925,093	03	982,977	87	1,034,564	33	1,101,670	61	1,289,038	85
do sur mutations de propriété (arrérages).....	224	60
Droits sur successions.....	1,604,479	55	1,660,853	15	1,375,803	72	1,741,262	84	4,736,547	84
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc.....	53,870	02	20,369	48	75,185	14	77,453	26	27,250	14
Loi des automobiles.....	122,575	85	180,224	67	247,081	67	494,862	81	662,919	16
Loi des distributeurs automatiques.....	10,965	00	7,570	42	8,566	32	6,740	82
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires.....	963	00	497	00	1,233	00
Loi des mécaniciens de machines fixes—Honoraires.....	797	00	1,662	00	5,798	04	3,250	00
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu.....	1,064	00	1,268	00	1,767	00
Taxe en vertu de 3 Geo. V., chap. 38.....	53,341	17	21,140	37	18,025	18
Commission sur honoraires d'officiers publics.....	25,093	37	26,330	09	28,816	04	28,764	62	25,543	39
do sur renouvellement d'hypothèques.....	141	20	44	07	49	62	63	85	71	63
Législation.....	27,736	37	32,362	46	31,470	68	27,512	19	28,708	90
Asiles d'aliénés, contributions municipales.....	220,465	98	253,563	01	219,651	10	142,350	64	219,908	34
do patients payants.....	6,197	90	8,991	78	10,294	73	6,587	57	7,579	97
Ecoles d'industrie et de réforme.....	42,138	04	55,353	02	60,990	14	40,003	68	46,283	22
Gazette officielle de Québec.....	22,956	28	40,820	85	51,311	03	45,000	00	36,544	46
Revenu casuel.....	75,065	06	60,416	81	103,606	69	70,933	51	108,398	77
Service civil, contributions pour pensions.....	22,351	53	23,770	96	23,861	07	24,765	43	25,107	84
Revenu en vertu de la loi des assurances.....	22,993	99	23,052	43	23,846	93	43,234	86	47,765	45
Compagnies de fidéicommis—Loi (Revenu).....	3,502	20	3,884	44	4,686	58	4,200	00	4,802	09
Vues animées, honoraires et amenes.....	9,456	00
Travaux et édifices publics, loyers, etc.....	763	60	763	60	2,774	10	2,539	68	839	60
Intérêts sur dépôts et placements.....	44,955	29	92,865	19	107,843	92	84,645	97	142,497	19
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....	13,285	35	81,473	42	137,402	46	161,517	96	192,968	72
Prime, escompte et change.....	9,622	81	13,947	38	40,593	55	36,814	59	28,846	94
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec 5.....	28,598	45	28,513	31	28,015	42	34,125	24	36,778	83
Prêt aux incendiés de Québec.....	480	00	160	00
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer.....	15,296	55	7,871	71	40,321	26	44,165	87	47,766	58
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences en vertu de 2 Geo. V., chap. 12.....	13,685	40	13,685	40	13,685	40	13,685	40
Voie Edouard VII, matériaux vendus.....	34	02
Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, s. 20.....	306	00	20,399	00	10,747	68	24,692	68	31,412	10
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2.....	217	37	145	00	464	67	258	57	143	00
Contributions par les fabriques de beurre et de fromage, en vertu de 5 Geo. V., chap. 31.....	29,950	85	35,521	88	23,880	00
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V., Chap. 10, Sec. 2.....	416	24
Fonds d'emprunt municipal.....	875	00
Remboursement des indemnités accordées aux hôteliers en vertu de 4 Geo. V. chap. 6, Sec. 8 (%).....	9,000,376	73	9,597,925	67	9,647,982	77	10,441,113	71	13,806,390	97
Terrains de l'exposition de Montréal, compte des ventes.....	402	51	30,924	29	44,278	38	46,270	91	45,567	12
Terrains de l'exposition, Montréal, 61 Vic., ch. 4, sec. 1, par. c.....	414	67	427	23	440	11
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François.....	15,002	57
Nouvelle prison du district de Montréal.....	15,702	65	2,270	00
Propriété rue St. Gabriel, Montréal, No. 76, à compte de vente.....	1,000	00	1,000	00	1,000	00	12,500	00
Emprunt en vertu de la loi des bons Chemins, 3 Geo. V, chap. 21, sec. 6 et 7.....	1,216,666	67	2,728,651	04	8,000	00
Fonds en fidéicommis.....	205,860	52	446,392	52	185,873	09	494,441	39	487,990	24
Transféré des dépôts spéciaux, fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5.....	10,423,306	43	12,805,308	19	9,879,561	47	11,013,971	34	14,362,718	33
Emprunts temporaires.....	2,920,000	00	4,000,000	00	497,133	48	421,028	35
Emprunts en vertu 5 Geo. V., Chap. 2.....	5,979,000	00	3,968,000	00
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, chap. 6 (Emmagasinement des eaux du St-Maurice), à compte.....	1,148,000	00	513,000	00
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, chap. 2 (Obligations des chemins à barrières de la rive nord à Québec), à compte.....	121,000	00	4,100	00
En caisse au 1er juillet de chaque année.....	1,808,680	04	973,347	99	2,612,159	80	2,565,941	41	938,764	64
TOTAL.....	15,151,986	47	23,757,656	18	16,459,721	27	15,346,046	23	16,239,611	32

ETAT COMPARATIF des paiements de la province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1918.

	1913-14		1914-15		1915-16		1916-17		1917-18	
	\$	cts.								
Dette publique	1,204,743	60	1,497,894	50	1,708,379	88	1,956,056	17	1,983,990	44
Législation	410,846	26	415,350	68	494,832	35	458,142	88	444,769	43
Gouvernement civil	582,431	83	611,226	44	649,155	98	671,915	59	705,400	42
Administration de la justice	1,080,886	27	1,134,135	40	1,157,907	36	1,165,703	38	1,275,291	81
Ecoles d'industrie et de réforme	103,804	95	104,000	00	145,000	00	184,936	37	185,000	00
Instruction publique (y compris les écoles du soir)	1,435,515	26	1,476,724	80	1,545,079	48	1,578,361	36	1,581,454	80
Agriculture	450,480	29	398,500	95	470,861	93	502,700	00	724,244	64
Voirie	470,312	60	341,226	00	349,000	00	391,147	12	622,858	86
Colonisation	257,051	57	234,000	00	209,000	00	259,600	00	317,048	45
Immigration	17,203	63	20,500	00	17,500	00	20,618	50	20,212	66
Hygiène	38,500	00	39,700	00	38,500	00	38,500	00	58,500	00
Travaux et édifices publics;										
Ordinaires	261,208	99	300,806	29	740,789	50	756,775	92	808,905	28
Extraordinaires	532,641	27	380,258	63	158,000	00	60,500	00	248,334	96
Travail	36,140	44	39,251	25	37,061	07	38,748	60	39,992	51
Asiles des aliénés	582,667	73	617,625	00	633,625	00	666,297	60	1,017,055	55
Institutions de bienfaisance	62,335	00	68,485	00	69,885	00	72,385	00	72,445	00
Terres et forêts	413,064	25	388,816	95	370,500	00	361,150	00	411,163	39
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre) ..	90,719	81	79,701	10	99,032	85	107,560	10	122,436	40
Charges sur le revenu (y compris les paiements faits par les she-										
rifs, sur leurs perceptions)	352,674	00	328,736	13	308,895	48	346,822	11	620,235	60
Services divers	241,140	18	233,576	52	233,634	60	269,752	40	412,492	49
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7										
Ed. VII, chap. 2.					47	60				
	8,624,367	93	8,710,515	64	9,436,688	08	9,907,673	10	11,671,832	69
Donné pendant la guerre			692,994	02			375,000	00	625,000	00
Nouvelle prison, district de Montréal	481,003	08	95,899	37	23,546	58				
Palais de justice et prison, district de Montcalm	16,669	20								
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint Maurice	27,549	85	13,761	81	22,618	54	54,892	28	52,144	28
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François					126,384,57		207,497	35	84,511	27
Terrain re palais de justice de Montréal			66,000	00						
Terrains de l'exhibition, Montréal, produit de la vente							15,002	57		
Avances pour indemnités aux hôteliers en vertu de 4 Geo. V,			380,000	00	147,000	00				
chap. 6. sec. 8.										
Loi des bons chemins, 1912	3,303,882	31	5,713,082	85	3,635,124	70	1,646,177	41	1,110,911	44
Fonds en fidéicommiss	307,273	73	280,906	05	315,965	05	375,037	53	407,171	01
	12,760,746	10	15,953,159	74	13,707,327	52	12,581,280	24	13,951,570	69
Subventions aux chemins de fer et ch. de fer Q. M. O. & O.	750	00	750	00	750	00	750	00	750	00
	12,761,496	10	15,953,909	74	13,708,077	52	12,582,030	24	13,952,320	69
Placement du Fonds du Revenu Consolidé									545,738	35
Remboursement d'emprunts temporaires	1,460,000	00	5,460,000	00						
Fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5							497,133	48	421,028	35
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice							1,148,000	00	513,000	00
Chemins à barrières de la rive nord à Québec, échange de										
débentures							121,000	00	4,100	00
	14,221,496	10	21,413,909	74	13,708,077	52	14,348,163	72	15,436,187	39
Ajoutez : Paiements de mandats impayés au commencement de										
chaque année	489,005	07	531,862	69	800,276	05	614,573	71	555,455	84
	14,710,501	17	21,945,772	43	14,508,353	57	14,962,737	43	15,991,643	23
Déduez : Mandats impayés à la fin de chaque année	531,862	69	800,276	05	614,573	71	555,455	84	751,516	85
	14,178,638	48	21,145,496	38	13,893,779	86	14,407,281	59	15,240,126	38

RECETTES PROBABLES, 1919-1920

PUISSANCE DU CANADA:

Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N.,
1907.....\$1,602,169 60
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A B. du N., 1907.... 240,000 00

Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada.. 1,842,169 60
127,460 68

Intérêt sur fonds en fidéicommiss..... 1,969,630 28
58,450 46

\$2,028,080 74

INTERET:

Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V, c. 2, sec 5 38,000 00
Intérêts sur prêts et dépôts..... 72,000 00
Intérêts des municipalités en vertu de la loi sur les Bons che-
mins..... 225,000 00

335,000 00
2,386,000 00

TERRES ET FORETS

MINES..... 250,000 00

PECHERIES ET CHASSE..... 250,000 00

500,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:

Timbres judiciaires..... \$425,000 00
Honoraires judiciaires..... 25,000 00
Fonds des bâties et des jurés..... 35,000 00
Entretien des prisonniers..... 10,000 00
Gardes des prisons de Montréal et de Québec..... 4,000 00
Palais de justice de Montréal, non compris les timbres..... 5,000 00
Honoraires du grand connétable, Québec..... 1,500 00
Jeunes délinquants..... 6,500 00

512,000 00

Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés).. 180,000 00
Licences..... 300,000 00
Taxes sur les corporations commerciales, etc..... 1,300,000 00
Droits sur les successions..... 1,300,000 00
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc..... 50,000 00
Loi concernant les véhicules-moteurs..... 700,000 00
Loi des distributeurs automatiques..... 5,000 00
Inspection des hôtels et des maisons de pension—Honoraires..... 1,200 00
Loi des mécaniciens de machines fixes—Honoraires..... 3,000 00
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu..... 1,500 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38..... 18,000 00
Commissions sur honoraires d'officiers publics..... 25,000 00
do renouvellement d'hypothèques..... 50 00
Entretien des aliénés..... 320,000 00
do pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme..... 105,000 00
Législation..... 21,500 00
Gazette officielle..... 39,400 00
Loyers d'édifices publics..... 1,762 60
Revenu casuel..... 60,000 00
Loi des assurances, revenu..... 49,500 00
Loi des compagnies de fidéicommiss, revenu..... 4,400 00
Contributions aux pensions, service civil..... 25,000 00
Prime, escompte et change..... 8,000 00
Taxes sur les subventions de chemin de fer..... 40,000 00
Contributions par les établissements d'industrie laitière..... 30,000 00
Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20.. 25,000 00
Contributions des Municipalités en vertu de 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2..... 5,000 00

\$10,449,393 34

DEPENSES PROBABLES, 1919-20

Dette publique.....	\$1,944,432 94
Législation.....	428,036 00
Gouvernement civil.....	715,775 00
Administration de la justice, etc.....	1,196,793 75
Instruction publique, etc.....	1,620,066 00
Asiles d'aliénés.....	899,625 00
Ecoles d'industrie et de réforme.....	200,000 00
Hygiène.....	63,500 00
Travaux publics, (Ordinaires).....	555,322 00
Travail.....	44,600 00
Agriculture.....	556,500 00
Voirie.....	475,500 00
Terres et forêts.....	368,000 00
Colonisation, mines et pêcheries.....	634,500 00
Institutions de bienfaisance.....	73,745 00
Charges sur le revenu.....	389,000 00
Services divers.....	233,950 00
	<hr/>
	\$ 10,399,345 69
Subventions de chemins de fer.....	7,633 38
	<hr/>
	\$ 10,406,979 07

Passif Direct et actif disponible de la Province de Québec, au 30 juin, 1918.

PASSIF		
Dette consolidée telle qu'avant la conversion.....	\$38,084,242 72	
Augmentation du capital par la conversion.....	1,743,526 83	
Puissance du Canada — Balance de compte au 31 déc. 1902.....		\$ 39,827,769 55
do Prix de la propriété achetée pour le ch. de fer Q. M. O. & O.....		1,473,699 63
Dépôts en fidéicommiss.....		25,000 00
Mandats non payés.....		712,447 97
Obligations du palais de justice, Québec.....		751,516 85
Obligations du palais de justice, Sherbrooke.....		41,200 00
		60 000 00
ACTIF		
Fonds d'Amortissement:—		
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O., déposée en banques.....	218,151 65	
Balance placée en obligations du palais de justice de Québec.....	41,200 00	
Placé en débetures de la province de Québec	80,000 00	
Placé en bons de l'emprunt de la Victoire du Canada (1937).....	421,028 35	
	\$ 760,380 00	
Placé en rentes inscrites 3% de la Province de Québec.....	654,989 24	
Placé en rentes enregistrées 4½% de la province de Québec.....	334,002 50	
Placé en débetures 4½% de la Province de Québec.....	29,575 68	
Placé en débetures 5% de la province de Québec.....	23,567 65	
Placé en bons des emprunts de guerre du Canada.....	9,600 00	
	\$ 1,812,115 07	
Fonds du revenu consolidé:		
Placé en bons de l'emprunt de la Victoire, Canada, à 5½%, (1922).....		545,738 35
Puissance du Canada: Part de Québec dans le fonds des écoles communes.....		1,169,009 37
Argent en banques.....		999,484 94
Coût de l'école Normale Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de la propriété.....		5,000 00
Avances à diverses personnes.....		107,437 29
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice....		1,865,282 36
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François....		400,420 54
Nouvelle prison du district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, Chap. 36.....		3,619,147 84
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, Chap. 8.....		85,611 25
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 1, George V, Chap. 6.....		38,579 35
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Vic., Chap. 26, et 48 Vic., Chap. 16.....		41,200 00
Taxe du palais de justice, Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, Chap. 6.....	\$ 24,498 01	
Fonds d'amortissement, compris dans les dépôts en fidéicommiss.....	35,501 99	60,000 00
		\$ 10,749,026 36
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin, 1918.....		\$ 32,142,517 64